

Catégorie « Incitation au report modal vers les modes actifs »

Animation Jeunesse FDMJC Alsace du Pays de la Zorn

Engage ton avenir à vélo

Le projet

Le projet consiste, par la mise en place d'actions de sensibilisation et d'apprentissages concrets favorisant la pratique du vélo, de permettre à la jeunesse de se familiariser et d'adopter ce moyen de transport pour leur déplacement quotidien de proximité et d'oser l'ambition de défis...

Données générales

Territoire concerné : Pays de la Zorn

Porteur du Projet : Olivier Guerard – coordinateur de la structure

Département : 67

Population totale du territoire : 17 000

Population concernée par le projet : 300 enfants âgés de 9 à 14 ans

Plan d'actions :

La démarche d'intervention s'effectue en 4 étapes évolutives :

- ° interventions au sein des écoles et collège,
- ° organisation de vélo-bus pour les écoles et centres de loisirs,
- ° formation d'animateurs vacataires de centre de loisirs à l'écomobilité,
- ° organisation de mini camps de proximité ou de camps itinérants à vélo.

Situation avant le projet

° Il n'y avait aucune dynamique sur le territoire en matière d'écomobilité, de quelques acteurs que ce soit.

° Depuis plus de quinze ans, l'AJ du Pays de la Zorn travaille sur ces projets de mobilités douces en créant des liens avec les partenaires éducatifs (écoles, collège). De ce travail de fond, une reconnaissance territoriale est effective et de nouveaux acteurs sollicitent la structure (associations...).

Les attentes locales

- **Les attentes des élus :** la dynamique impulsée par la structure et les dangers relevés lors des déplacements ont amené les élus à accélérer la mise en place d'un schéma d'aménagement intercommunale des pistes cyclables au Pays de la Zorn. (Première réalisation 2021).
- **Les attentes de la population :** elle adhère aux différents projets d'écomobilité à partir du moment où les déplacements sont sécurisés par les soins de la structure (vélo bus pour se rendre au centre de loisirs, etc.).
- **Les attentes des parents :** ne pas effectuer de déplacement autonome sans piste cyclable
- **Les attentes des acteurs locaux :** ils adhèrent au projet et sont demandeurs des interventions de la structure, conscients de la compétence locale et répondant à leur programme scolaire.

Objectif principal du projet

L'objectif principal est de permettre aux jeunes d'avoir une rencontre affective avec la mobilité douce, un levier favorisant une pratique pérenne dans leur future vie d'adulte.

Acteurs du projet

Les écoles / le collège / les animateurs volontaires encadrants les ACM / les parents / le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), qui en fonction des années, permet de financer l'intervention d'une association réalisant le diagnostic de l'état des vélos (CADR67) et l'achat de matériel pédagogique (plateau de prévention routière etc.).

Le projet détaillé

- 1)** Intervention d'éducation à l'écomobilité à vélo, tous les 2 ans dans 6 à 7 écoles (CM1-CM2) du territoire intercommunal et une classe de 6ème du collège (6 1/2 journées par classes)
 - Connaître son vélo (être bien assis, la mécanique de base etc ...)
 - Maîtriser son vélo (Plateau gymacana)
 - Maîtriser la signalisation routière (plateau prévention routière)
 - Maîtriser son évolution sur la route (promenade à vélo dans le village à la rencontre des tournes à gauche et autre point sensible sur la route).
 - Organisation d'une randonnée

- 2)** Proposition de défi à vélo
 - Vélo bus dans les écoles
 - Vélo bus pour les centres de loisirs
 - Vélo bus pour les club sportifs....

- 3)** Faire découvrir les dimensions du possible à vélo comme partir en vacances
 - Mini séjours de proximité dans les bases de loisirs environnantes
 - Séjours itinérants à la découverte d'autres régions

- 4)** Former chaque année des équipes d'animateurs en capacités d'encadrer les différentes actions et qui deviendront à leur tour des ambassadeurs de l'écomobilité (service civique – animateurs vacataires des Accueils collectifs de mineurs (ACM), enseignants...)

Intégration des mobilités actives

Les mobilités actives ont été intégrées au projet via la mise en place de :

- ° réunions avec les enseignants
- ° réunions avec les parents
- ° interventions scolaires
- ° formation
- ° stage de découverte pendant les petites vacances scolaires
- ° vélo bus durant les centres de loisirs
- ° mini camp à vélo ou séjour itinérants

l'état d'avancement du projet

La démarche progressive fonctionne. Les mini séjours à dominante d'écomobilité sont toujours complets. Des jeunes adhèrent et sollicitent la structure pour organiser des projets d'écomobilité (séjours itinérants ...). Cependant, cette adhésion, cette acceptation des jeunes et des familles à réaliser l'intégralité des déplacements en écomobilité ou modulable se limite au sein des organisations. Tant que la structure est en accompagnement, les familles adhèrent. Il n'y a pas, malgré ce travail de fond, plus de déplacement autonome, de changement de pratiques en dehors de cet accompagnement.

Difficultés rencontrées :

- ° Le temps
- ° La puissance du monde de consommation

Éléments facilitateurs :

La structure a été inscrite dans une démarche éducative à la transition écologique. Cette démarche est prioritaire, l'ensemble des actions répondent de fait à cet objectif que ce soit pour :

- La mobilité
- L'alimentaire : consommation uniquement en lien avec les producteurs locaux et prioritairement bio
- Les contenus d'animations: pas d'écrans, de loisirs de consommation, d'activités polluantes mais des ateliers cuisines éducatives en lien avec les producteurs locaux, camp à la ferme, plantation de vergers, de haies avec les écoles ou en chantiers participatifs, gestion de poulaillers etc, animations extérieures en toutes saisons...
- Les infrastructures d'accueil: toilettes sèches, réalisation d'un camping spécifique pour les accueils des jeunes

En cohérence, les actions telle que l'écomobilité sont des outils, des moyens pour répondre à nos objectifs.

Cette dynamique globale est identifiée dans notre projet éducatif donc légitimé par les instances politiques ou institutionnelles.

Elle devient une réelle identité de la structure.

Conseils :

° Il est nécessaire d'avoir une cohérence dans l'action globale du projet et chercher un maximum une homogénéité entre les acteurs éducatifs.

Points de vigilance :

- ° Avoir une cohérence sans faille dans l'action.
- ° Éduquer par l'exemple (nous faisons réellement du vélo, pour nos déplacements sur le territoire, pour nos aller-retour domicile / travail).
- ° La structure n'adhère pas aux actions de consumérisme pour faire adhérer les publics.
- ° Une organisation est établie pour aller les chercher avec les valeurs éducatives et moyens nécessaire à mettre en œuvre.
- ° Être à l'écoute des craintes des partenaires et leur montrer les dimensions du possible dans l'action.

